

## « BIATCAPITAL PRUDENCE FCP »

FONDS COMMUN DE PLACEMENT DE CATEGORIE MIXTE

Agrément du CMF N° 15-2012 du 12 avril 2012

Adresse : Boulevard principal - angle rue TURKANA et rue MALAWI  
1053- Les Berges du Lac - Tunis.

### **Ajout d'un nouveau distributeur, changement du Gestionnaire changement de la dénomination du FCP et autres modifications des modalités de fonctionnement du fonds**

#### Ajout d'un nouveau distributeur

La BIATCAPITAL et la BIAT ont obtenu l'agrément du CMF N° 30-2014 du 29 mai 2014 pour l'ajout de la BIAT ASSET MANAGEMENT en tant que nouveau distributeur du fonds.

En conséquence, la distribution de BIATCAPITAL PRUDENCE FCP sera assurée, à partir du **12 Août 2014** par :

- La Banque Internationale Arabe de Tunisie
- La BIAT ASSET MANAGEMENT
- La BIATCAPITAL

#### Changement du Gestionnaire du FCP

La BIATCAPITAL et la BIAT ont obtenu l'agrément du CMF N° 31-2014 du 29 mai 2014 pour la désignation de la BIAT ASSET MANAGEMENT en tant que nouveau Gestionnaire de BIATCAPITAL PRUDENCE FCP, en remplacement de la BIATCAPITAL - Intermédiaire en Bourse et ce, à compter du **12 Août 2014**.

#### Changement de la dénomination du FCP

La BIATCAPITAL et la BIAT ont obtenu l'agrément du CMF N° 32-2014 du 29 mai 2014 pour le changement de la dénomination de BIATCAPITAL PRUDENCE FCP, qui sera désormais dénommé FCP BIAT - PRUDENCE et ce, à compter du **12 Août 2014**.

### Révision des commissions de gestion et de distribution

Le Conseil d'Administration de la BIAT ASSET MANAGEMENT, réuni en date du 17 juin 2014, a décidé de :

1. Réviser à la baisse la commission de gestion en la ramenant de 1,0% HT de l'actif net l'an à 0,6% HT de l'actif net l'an.
2. Réviser à la hausse la commission de distribution en la portant de 0,2% HT de l'actif net l'an à 0,6% HT de l'actif net l'an, à payer en faveur des distributeurs des parts du FCP et à partager entre eux au prorata de leurs distributions.

Cette modification entrera en vigueur à partir du **12 Août 2014**.

### Changement du mode d'affectation des résultats du FCP

Le Conseil d'Administration de la BIAT ASSET MANAGEMENT, réuni en date du 17 juin 2014, a décidé de modifier le mode d'affectation des résultats du FCP, de Distribution à Capitalisation.

Par conséquent, les sommes distribuables ne seront plus distribuées et seront intégralement capitalisées et ce, à compter de l'exercice 2014.

### Modification des périodicités de règlement de la commission de gestion, de la commission de dépôt et de la commission de distribution

Le Conseil d'Administration de la BIAT ASSET MANAGEMENT, réuni en date du 17 juin 2014, a décidé de modifier la périodicité de règlement de :

1. La commission de gestion payée par le FCP de trimestrielle à mensuelle ;
2. La commission de dépôt payée par le FCP de trimestrielle à mensuelle ;
3. La commission de distribution payée par le FCP de trimestrielle à mensuelle.

Ces modifications entreront en vigueur à partir du **12 Août 2014**.

### Prise en charge par la BIAT des dépenses de publicité et de promotion

Les dépenses publicitaires et de promotion du FCP seront supportées par la BIAT et ce, à compter du **12 Août 2014**.

### Désignation d'un comité d'investissement

Le Conseil d'Administration de la BIAT ASSET MANAGEMENT, réuni en date du 17 juin 2014, a décidé de désigner un Comité d'Investissement du FCP, qui sera composé des membres suivants :

<b>Nom et Prénom</b>	<b>Qualité</b>
<b>M<sup>r</sup> Abdelfattah YAHIA</b>	<b>Président du Conseil d'Administration de la BIAT ASSET MANAGEMENT</b>
<b>M<sup>r</sup> Moez JABEUR</b>	<b>Directeur Général de la BIAT ASSET MANAGEMENT</b>
<b>M<sup>r</sup> Mohamed Walid DACHRAOUI</b>	<b>Responsable du Pôle Investisseurs (BIAT)</b>
<b>M<sup>r</sup> M'hamed BRAHAM</b>	<b>Gestionnaire du fonds chez la BIAT ASSET MANAGEMENT</b>
<b>M<sup>me</sup> Inès CHERIF LENGILIZ</b>	<b>Responsable Développement des Marchés Financiers - Pôle Investisseurs (BIAT)</b>
<b>M<sup>r</sup> Mourad MZALI</b>	<b>Responsable Commercial (BIATCAPITAL)</b>

Le prospectus de BIATCAPITAL PRUDENCE FCP mis à jour sous le numéro 12-786/A001 en date du 06 Août 2014 ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour seront mis incessamment à la disposition du public, sans frais, auprès du nouveau Gestionnaire - la société BIAT ASSET MANAGEMENT - sise au Boulevard principal - angle rue TURKANA et rue MALAWI 1053- Les Berges du Lac - Tunis, de la société BIAT CAPITAL - intermédiaire en bourse - sise au Boulevard principal - angle rue TURKANA et rue MALAWI 1053- Les Berges du Lac - Tunis et des points de vente de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.